UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

pour le soutien au Président de la République

Électrices, Électeurs,


Dr Gérard MOULARDE

Le scrutin du 4 mars, sera un scrutin capital, car pour la première fois dans son histoire, la France va courir le risque d'être gouvernée par les communistes. Vous savez ce que cela signifierait : la remise en cause de nos Institutions, de notre mode de vie, de nos libertés, bref tout ce à quoi nous sommes si vivement attachés et que **vous avez clairement choisi lors de l'élection de Georges Pompidou à la Présidence de la République en 1969.**

Ces grandes options fondamentales qui sont les vôtres, l'**Union des Républicains de Progrès** les représente et elle est décidée à les sauvegarder.

L'Union des Républicains de Progrès, c'est, bien sûr, tous ceux qui, depuis des années, soutiennent l'action du Président de la République. Mais c'est surtout le rassemblement de ceux, sans exclusive, qui refusent de voir la France abaissée et les Français enchaînés.

Ce rassemblement d'hommes libres, dont je suis le candidat, vous propose de continuer le redressement spectaculaire entrepris depuis 1958 et d'amplifier une œuvre sociale déjà considérable et sans précédent dans l'histoire de notre pays.

J'ai sollicité l'investiture de l'**Union des Républicains de Progrès** car j'ai toujours soutenu et approuvé l'**action du général de Gaulle** puis celle de **Georges Pompidou**. J'ai soutenu et approuvé l'action des gouvernements successifs de la Ve République et je crois que l'Union des Républicains de Progrès est seule capable de poursuivre l'œuvre entreprise.

J'ai obtenu le **soutien personnel du Président Edgar Faure** (Président d'Honneur du M.S.P.) **au titre du Club pour un nouveau Contrat social** car j'ai toujours prouvé mon attachement à défendre les catégories les plus déshéritées (troisième âge, veuves, handicapés, bas salaires, Anciens Combattants...). L'artisanat, le petit commerce, les petites et moyennes entreprises seront également l'objet de ma sollicitude car ils sont indispensables pour une vie de qualité. Je m'engage à défendre la loi d'orientation et à œuvrer pour l'amélioration de leurs systèmes de protections et de retraites.

Mais votre vote revêt également une importance particulière dans la **première circonscription** et c'est ce sentiment de faire quelque chose pour cette circonscription qui m'a finalement déterminé à être candidat. Si vous m'élisez vous disposerez enfin d'un représentant au parlement, vous disposerez enfin d'un défenseur, qui sache et veuille effectuer les démarches nécessaires pour favoriser le développement du **Grand Amiens et de la Picardie** et nous hisser au niveau des autres villes de la couronne de Paris.

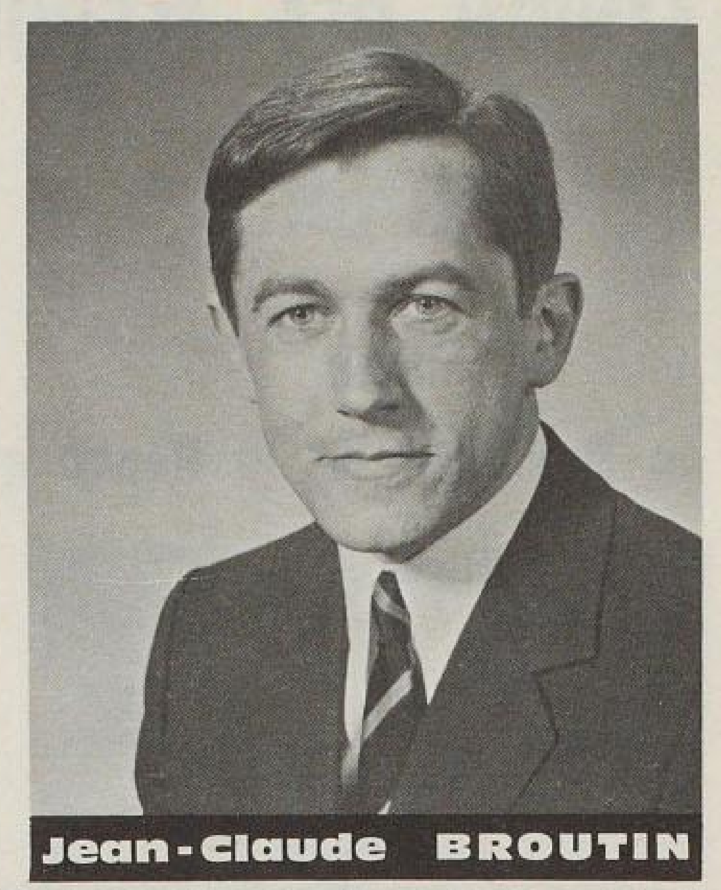
Le dimanche 4 mars votre choix sera simple. Vous refuserez l'aventure que nous ferait courir la victoire de l'alliance communo-socialiste. De même vous éviterez de disperser vos suffrages sur des candidats qui ne vous proposent qu'un anticommunisme, sincère sans doute, mais non constructif et qui n'appartiennent pas à un mouvement politique nettement déterminé.

Je vous demande, sur mon nom, un vote d'adhésion, dès le premier tour, pour que, sans équivoque nous puissions continuer et amplifier l'œuvre de redressement entreprise depuis 14 ans. Cette œuvre qui a déjà placé la France parmi les premiers et qui doit nous permettre de progresser encore, grâce à l'expansion économique vers un mieux être général et une plus grande justice sociale.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 4 MARS 1973 - 1re CIRCONSCRIPTION D'AMIENS

NOS PROPOSITIONS

I. — UNE FRANCE PLUS PROSPÈRE


Jean-Claude BROUTIN

- Maintenir notre taux d'expansion et devenir ainsi la première puissance économique de l'Europe.
- Garder la **priorité au plein emploi.** Mieux adapter les offres et les demandes d'emploi : par la formation professionnelle, le recyclage, l'information.
- **Augmenter le niveau de vie moyen** d'au moins 25 % en 5 ans.
- **Équiper la France et les Français** :

— **loger** 10 millions de Français, (objectif : 600.000 logements par an) ;

— achever les programmes d'**équipement** rural (eau potable, assainissement, électrification) ;

— construire 4 000 km d'**autoroutes** en cinq ans (total 1978 : 6 000) ;

— doubler le nombre des abonnés au **téléphone** (10 millions), automatiser entièrement le réseau et assurer la fluidité du trafic.

II. — UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

- **Par une participation plus équitable aux fruits de la prospérité :**

1) **des personnes âgées :**

— mettre progressivement en application le **droit à la retraite** au taux plein à partir de **60 ans ;**

— adopter une **« charte du troisième âge »**, améliorant les conditions de la vie pratique (par exemple : gratuité des transports urbains, gratuité des soins médicaux pour les personnes exonérées de l'impôt sur le revenu) ;

— **doubler le minimum vieillesse**.

2) **des travailleurs** : continuer de faire augmenter le **SMIC** plus vite que les salaires moyens ; **alléger l'impôt** sur les revenus les plus faibles.

3) **des agriculteurs** : garantir les prix agricoles.

4) **des fonctionnaires** : faire progresser leurs salaires comme ceux du secteur privé.

5) **des Anciens Combattants :** solution rapide du contentieux (veuves, rapport constant, carte du combattant).

- **En faisant progresser encore l'égalité des chances :**

— assurer la **gratuité** des frais de la scolarité ;

— adapter les **programmes** à la vie active ; améliorer la formation des maîtres ;

— accueillir tous les enfants à partir de 2 ans dans les classes maternelles et alléger leurs effectifs.

III. — UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPONSABLE

- **Par la participation dans l'entreprise et la dignité du travailleur :**

— généraliser l'intéressement aux bénéfices et l'actionnariat ouvrier ;

— organiser dans les entreprises la participation effective du personnel aux responsabilités ;

— généraliser la mensualisation.

IV. — UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE

- **Pour les travailleurs :**

— favoriser le développement des horaires aménagés ; réglementer et mieux contrôler les conditions de travail ; supprimer progressivement le travail à la chaîne.

- **Par la promotion du travail indépendant :** défendre et promouvoir l'exploitation agricole familiale, l'artisanat et le commerce indépendant (loi d'orientation du commerce), les petites et moyennes entreprises.

- **Par la promotion de la femme :**

— faciliter l'accès des femmes à tous les emplois publics ; généraliser le mi-temps ou les horaires libres pour les mères qui le souhaitent ;

— développer l'information familiale et adapter les textes sur la régulation des naissances.

- **Pour la famille** : garantir la progression des allocations familiales et simplifier les prestations ; améliorer l'aide aux handicapés ; lancer un programme prioritaire de constructions pour les jeunes ménages.

- **Dans la vie quotidienne :**

— promouvoir les **villes moyennes** ;

— accentuer l'orientation de la politique du logement vers la construction de **maisons individuelles** et l'accession à la propriété ;

— améliorer les **transports** dans les agglomérations urbaines ; construire une piscine couverte dans chaque ville de plus de 10 000 habitants.

VOTEZ Gérard MOULARDE

Suppléant : Jean-Claude BROUTIN

YVERT & Cie AMIENS